

### Agenda



- 16 mars** : Réunion du Bureau exécutif de la FDMC - Présentation du secteur au lycée Raphaël Elizé à Sablé sur Sarthe
- 17 mars** : Réunion du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique - Réunion de la CPNPI - Webinaire de présentation du secteur auprès des conseillers du Réseau pour l'emploi (France Travail IDF - Missions Locales - Capemploi)
- 18 mars** : Présentation du secteur au lycée François Arago à Perpignan - Réunion de l'Union régionale Bretagne
- 20 mars** : Réunion de la commission économique - Présentation du secteur à l'ITAG Campus de Paris
- 24 mars** : Réunion SPP négoce - Forum des éco-organismes
- 26 mars** : Présentation du secteur au Lycée Philippe Lamour à Nîmes - Réunion SPP alternance
- 30 mars** : Réunion du comité de crise de la médiation des entreprises
- 31 mars** : CPNEFF et jury de CQP
- 2 avril** : Comité directeur, Assemblée Générale et 15ème Rendez-vous du Négoce de la FDMC

### 2 avril 2026 - 15ème Rendez-vous du Négoce : 2026, une année décisive



Le programme complet des **15ème Rendez-vous du Négoce** sera divulgué lundi 16 Mars. Axée autour des dispositifs gouvernementaux, la table ronde organisée par la FDMC et animée par Pascal Le Guern reviendra sur les aides désormais pérennes pour cette année 2026. Ce sont près de 4 milliards d'euros qui ont été budgétés pour venir en aide et en soutien à la rénovation et l'amélioration de l'habitat. Comment communiquer sur ces aides et aider à une meilleure information à leur sujet. MaPrimeRénov', MaPrimeAdapt et les CEE sont des leviers pour les négociants pour accompagner leurs clients et les clients de leurs clients. Après une politique de « stop and go » préjudiciable au secteur, il est acquis que ces dispositifs vont perdurer tout au long de l'année 2026. A cela s'ajoutent les nouvelles mesures mises en place par le Gouvernement aussi bien sur le statut du bailleur privé que sur le PTZ et d'autres projets de réforme pourraient voir le jour d'ici à l'été. Les Rendez-vous du Négoce permettront aux adhérents de la FDMC et à leurs partenaires industriels de se positionner au plus vite pour accompagner la reprise du marché. Entrée gratuite sur inscription préalable : <https://lesrendezvousdunegoce15.eventbrite.fr>

### Assemblée Générale de la Fédération : le rendez-vous des adhérents



La présidente Marie Arnout convie l'ensemble des adhérents de la FDMC à participer à l'Assemblée Générale de la Fédération, qui se tiendra le **jeudi 2 avril 2026 à 10h30** dans les salons et jardins de la **Maison de l'Amérique Latine**, au 217 boulevard Saint-Germain à Paris. Ce rendez-vous annuel constitue un moment essentiel de la vie statutaire de la FDMC, permettant de faire le point sur les orientations, les projets menés et les perspectives à venir. Au-delà de son importance institutionnelle, l'Assemblée Générale se veut aussi un temps privilégié de convivialité et d'échanges entre adhérents. Les actions menées au service des membres, les initiatives à renforcer et les nouveaux axes de développement seront au cœur des discussions. Une occasion unique de partager une vision commune, de nourrir la dynamique collective et de renforcer les liens qui font la force de la Fédération. Un lien d'inscription a déjà été adressé aux adhérents. Si toutefois vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez en faire la demande par mail auprès de la Fédération. [federation@fdmc.org](mailto:federation@fdmc.org)

### Devenez partenaire de la Fédération

**LA FDMC REMERCE SES PARTENAIRES**



Vous êtes fournisseur des distributeurs de matériaux de construction ? En 2026, donnez un nouvel élan à votre développement en rejoignant la FDMC en tant que partenaire. Visibilité, proximité, convivialité : bénéficiez d'un **accès direct et privilégié aux dirigeants du négoce**. En devenant partenaire, votre marque est valorisée tout au long de l'année : présence renforcée dans les communications, visibilité lors des temps forts de la Fédération, participation aux initiatives majeures du secteur. Une occasion unique de consolider votre présence commerciale, de mieux comprendre les enjeux de vos clients et de tisser des liens durables avec les acteurs décisionnaires du négoce. Pour tout renseignement : [federation@fdmc.org](mailto:federation@fdmc.org)

### Solarisation des parkings et des toitures : la FDMC décrypte les nouveaux assouplissements



Plusieurs évolutions réglementaires récentes introduisent davantage de souplesse dans les obligations de solarisation des parkings et des toitures issues de la loi APER. Les textes prévoient notamment l'ouverture à des solutions alternatives aux ombrières photovoltaïques, la possibilité de procédés mixtes combinant production d'énergie et végétalisation, ainsi que des reports d'échéances selon la taille des parkings. Le projet de loi DDADUE pourrait également considérablement assouplir l'obligation de solarisation des toitures, pour certains bâtiments existants. Ces sujets seront examinés de manière approfondie lors de la prochaine réunion de la Commission RSE de la FDMC, le 4 mai prochain.

### Transparence : la FDMC déclare ses activités de représentation d'intérêts



La déclaration des activités des représentants d'intérêts auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) constitue une obligation annuelle indispensable visant à garantir la transparence des relations entre les organisations et les pouvoirs publics. Ce dispositif vise à renforcer la transparence de la vie publique en encadrant les relations entre les acteurs susceptibles d'influer sur la décision publique et les responsables publics. À ce titre, la FDMC, en tant qu'organisation professionnelle inscrite au répertoire des représentants d'intérêts, procèdera comme chaque année à cette déclaration conformément à ses obligations légales.

### MaPrimeRénov' : Echange avec l'Anah au sein de la Commission économique



Dotée d'une enveloppe de 3,6 milliards d'euros, MaPrimeRénov' doit permettre de financer à la fois des rénovations par geste et des rénovations globales, malgré un volume important de dossiers en attente à la fin de l'année 2025 selon l'Agence nationale de l'habitat. Partenaire opérationnel du déploiement de la politique de rénovation énergétique, la FDMC accueillera prochainement l'Anah lors de sa Commission économique, afin d'échanger sur les modalités concrètes de l'ouverture du dispositif et les difficultés opérationnelles rencontrées sur le terrain. Cette réunion se tiendra le **vendredi 20 mars à 11h15**. Cette rencontre constitue une opportunité privilégiée pour faire remonter les retours de terrain et obtenir des éclairages directs de l'Anah. Les adhérents souhaitant participer sont invités à s'inscrire préalablement à l'adresse suivante : [federation@fdmc.org](mailto:federation@fdmc.org). Un lien de connexion leur sera transmis sur demande.

### Lutte contre la fraude aux aides publiques : un projet de décret examiné par le CSCEE



Le Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique (CSCEE), au sein duquel siège la FDMC, examinera prochainement un projet de décret pris pour l'application de l'article 4 de la loi n° 2025-594 du 30 juin 2025 contre les fraudes aux aides publiques. Ce texte vise à préciser les modalités de transmission d'informations utiles à la lutte contre la fraude au bénéfice notamment de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et des services de l'Etat chargés de la coordination interministérielle en matière de fraude aux finances publiques. La FDMC suit avec attention l'ensemble des textes d'application de cette loi. Elle poursuit par ailleurs ses travaux sur le futur signe de qualité applicable aux distributeurs facturant des travaux de rénovation énergétique, en lien avec les pouvoirs publics et les adhérents de la fédération.

### Forum des éco-organismes : la FDMC mobilisée sur les obligations de reprise



La FDMC participera au forum des éco-organismes organisé par Perifem le 24 mars prochain, consacré aux solutions de reprise dans le cadre des différents filières de responsabilité élargie du producteur (REP). Cette rencontre réunira éco-organismes, administration et acteurs de la distribution afin de préciser les modalités concrètes de collecte et de reprise en point de vente. Un point sera notamment consacré au bilan de l'enquête 2024 de la DGCCRF sur les obligations de reprise des distributeurs. Les éco-organismes – dont Ecomajon, Ecosystem, Ecologic, Eco-PAE, Soren et Battribox – présenteront également les dispositifs opérationnels proposés aux distributeurs et les filières concernées, à l'exclusion de la filière REP PMCB, actuellement en phase de refonte. La FDMC relaiera auprès de ses adhérents les principales informations issues de ces échanges.

### Lancement de la collecte 2025 des consommations énergétiques du négoce



Dans le cadre des travaux de sa Commission RSE, la FDMC a engagé depuis 2023 la construction d'indicateurs de performance extra-financière visant à mieux valoriser l'engagement du négoce de matériaux de construction face aux enjeux climatiques. Un premier indicateur sectoriel, portant sur les consommations énergétiques rapportées aux surfaces des bâtiments, a été mis en place pour les exercices 2023 et 2024, permettant de constituer une première base de référence pour la profession. La FDMC lance la collecte des données 2025 afin de poursuivre ce suivi dans la durée. La participation du plus grand nombre est essentielle pour disposer d'un indicateur représentatif du secteur. Pour en savoir plus, consultez l'article dédié sur le site de la FDMC.

### La FDMC mobilisée pour la mixité dans les métiers des distributeurs de matériaux de construction



À l'occasion de la Journée des droits des femmes, la FDMC a publié un carrousel mettant à l'honneur les femmes du secteur, afin de rappeler l'importance de la mixité dans les métiers. Consultez le carrousel : <https://www.fdmc.org/8mars2026/> Elle a également participé à la 24ème édition du **Rendez-vous Profession'Elles**, organisée par YOOKAN, en partenariat avec France Travail IDF. Cette journée dédiée à la **féminisation des métiers** a permis de présenter aux participantes les opportunités offertes par le secteur : des métiers variés, accessibles par la formation ou l'alternance, et porteurs de perspectives professionnelles. À travers sa participation, la FDMC réaffirme son engagement pour **faire découvrir ses métiers, promouvoir la mixité et renforcer l'attractivité de la branche**.

### Anticiper les compétences de demain : retour sur le Club RH FDMC Île-de-France



Le Club RH FDMC Île-de-France s'est réuni afin de partager les enjeux liés aux ressources humaines ainsi que les actions structurantes portées par la branche. Les échanges ont porté sur plusieurs thématiques, notamment la présentation de l'étude de l'IAPEC Île-de-France intitulée « *Élan vers 2030 : quels futurs pour le travail ?* ». Les participants ont également discuté du développement des partenariats entre les écoles et les entreprises, ainsi que du point d'étape concernant le déploiement du réseau des Ambassadeurs des distributeurs de matériaux de construction. La rencontre a aussi été l'occasion d'aborder le partenariat avec France Travail Île-de-France et le plan d'actions prévu pour 2026, ainsi que les avancées de l'EDEC Négoce Île-de-France. Ces temps de travail illustrent pleinement le rôle essentiel de la FDMC : fédérer les acteurs, partager les enjeux RH et construire des réponses collectives au service des entreprises.

### Webinaire : « Passeport de prévention »



Le webinaire « Passeport de prévention » du 10 mars organisé par la FDMC, a réuni de nombreux adhérents pour anticiper la mise en place de ce nouveau dispositif et répondre aux questions pratiques. Grâce à l'expertise des représentantes de la DGT et de la Caisse des Dépôts et Consignations, les participants ont pu appréhender leurs obligations et les modalités de déploiement du passeport de prévention. Nous vous rappelons que le portail ouvrira aux entreprises le lundi 16 mars 2026. Si vous n'avez pas pu participer au webinaire, vous pouvez retrouver le **replay** ainsi que le **support de présentation** dans votre espace adhérent, rubrique « Sécurité ».

### Participez aux formations AFENBAT



AFENBAT vous propose 3 formations à destination des collaborateurs du négoce des matériaux :

- Jeudi 19 mars** : Impayés : les outils pour les gérer et sécuriser le recouvrement - [En savoir plus](#)
- Vendredi 10 avril** : Prise de parole en public - [En savoir plus](#)
- Mardi 14 avril** : DUERP, actualités réglementaires, mises en conformité : une formation complète avec atelier pratique - [En savoir plus](#)